

La Communauté d'Agglomération Pays Basque
Direction Générale Adjointe
Eau, Littoral et Milieux Naturels
RECRUTE
Pour la Direction Cours d'Eau et Bassins Versants

Un apprenti (H/F)
Etat des lieux des Solutions Fondées sur la
Nature vis-à-vis de la prévention des
inondations et application au sein de la
Communauté d'Agglomération

Référence de l'offre : **069-2025-ELMN**

Date limite de candidature : 20/06/2025

Type d'emploi : Contrat d'apprentissage (35heurs hebdomadaires)

Lieu de travail : Urrugne

Date de publication : 02/06/2025

Début apprentissage : septembre 2025

Durée du contrat : 1 an

Permis B requis, déplacements à prévoir

CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération Pays Basque exerce la compétence GEMAPI en direct sur tous ses bassins versants, ainsi que par l'intermédiaire de syndicats de rivière sur les autres.

Des Programmes d'Etudes Préalables à des PAPI (Programmes d'Actions de Prévention des inondations) sont engagés sur l'ensemble de son territoire. Les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) font partie du panel d'outils opérationnels qui pourront être mis en œuvre au sein des PAPI complets ; soit potentiellement dès 2026 pour le premier sur le bassin versant de la Nive.

Bien évidemment la collectivité souhaite favoriser la réalisation de ce type de mesures qui offrent de multiples bénéfices propices à l'adaptation du territoire au défi climatique.

Aussi, pour faciliter la promotion de SFN et favoriser leur acceptation par l'ensemble des acteurs du territoire, la Communauté d'Agglomération souhaite pouvoir disposer d'indicateurs objectivés tant sur la performance de ces solutions que sur la faisabilité de leur mise en œuvre. Ce travail devra également permettre d'identifier la typologie de SFN la plus adaptée au contexte local.

OBJECTIFS DE L'APPRENTISSAGE

Sous la responsabilité de son maître d'apprentissage, l'apprenti sera amené à :

- dresser un état des lieux des connaissances sur les SFN vis-à-vis de la prévention des inondations en France ;
- le croiser avec les SFN d'ores et déjà mises en œuvre par la Communauté d'Agglomération au sein de l'ensemble de ses directions ;
- pour aboutir à la définition d'une stratégie de mise en œuvre des SFN dans le cadre de la prévention des inondations au sein des PAPI.

1- Etat des lieux des SFN vis-à-vis de la prévention des inondations en France

Etude bibliographique sur la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature :

- Typologie des SFN ;
- Typologie des structures mettant en œuvre ou accompagnant la mise en œuvre de SFN ;
- Echelle de mise en œuvre des SFN (bassins versants ou ponctuelles) ;
- Indicateurs de réussite ou de performance des SFN ;

Discrimination des structures en fonction du type de SFN et de l'échelle de mise en œuvre :

- Définition des critères de discrimination ;
- Création d'un indice de « performance » dans la mise en œuvre des SFN :
 - En matière de prévention des inondations ;
 - Pour les autres fonctionnalités associées : biodiversité, soutien d'étiage, qualité du sol...
- Sélection des structures les plus avancées ;

Entretien avec les structures avancées dans la mise en œuvre des SFN :

- Création d'un questionnaire portant sur un retour d'expérience de la mise en œuvre technico-administrative des mesures et de la concertation au sein de ces projets ;
- Contact et réalisation de l'entretien ;
- Saisie des résultats ;

Analyse des résultats (traitement statistique)

2- Etat des lieux des SFN de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Identification des mesures SFN mises en œuvre par la Communauté d'Agglomération au sein :

- du secrétariat général à la transition énergétique et écologique ;
- de la direction agriculture ;
- de la direction Littoral, Milieux Naturels (programmes Natura 2000 et zones humides).

Compilation des résultats :

- Typologie des mesures ;
- Localisation sur projet SIG ;
- Nombre de bénéficiaires ;
- Montants engagés ;
- Partenaires associés.

3- Accompagnement dans la mise en œuvre des SFN

Analyse du 10^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne en termes de SFN :

- Identification et typologie des mesures ;
- Modalités d'accompagnement (conditions d'éligibilité et financements) ;
- Entretien avec l'Agence de l'Eau.

Identification des autres partenaires et programmes en lien avec les SFN

- Identification et typologie des mesures ;
- Modalités d'accompagnement (condition d'éligibilité et financements).

4- Définition d'une stratégie de mise en œuvre des solutions fondées sur la nature dans le cadre de la prévention des inondations au sein de la Communauté d'Agglomération

Définition de l'ambition et des objectifs de la DCEBV en matière de SFN : animation d'un groupe de travail interne à la DCEBV.

Croisement des objectifs DCEBV avec les 3 premières étapes.

Sélection des mesures qui peuvent être mises en œuvre sur la Communauté d'Agglomération avec tableau synthèse de :

- Leur performance : vis-à-vis de l'inondation et vis-à-vis des autres fonctions potentielles (biodiversité, sécheresse, sol...)
- Leur faisabilité technique et réglementaire ;
- L'acceptation sociale ;
- Le coût : investissement et entretien ;
- Les co-financements possibles.

PROFIL RECHERCHÉ

Étudiant(e) de BUT / Licence Pro / Master / école d'ingénieurs dans les domaines suivants :

- Environnement / Gestion de l'eau ;
- Gestion des risques naturels.

Compétences souhaitées :

- Bases en hydrologie / gestion des bassins versants ;
- SIG (QGIS), bases de données ;
- Sens de l'organisation, esprit de synthèse, autonomie ;
- Curiosité, travail d'équipe ;
- Rédaction, clarté dans la présentation des livrables.

***Les candidatures (CV + lettre de motivation)
ainsi que tout renseignement utile sur votre Ecole, cursus, modalités d'alternance, planning
de formation sont à adresser à :***

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque,
Direction des Ressources Humaines, Service Gestion des Emplois et Compétences,
recrutement@communaute-paysbasque.fr
en précisant la référence suivante : **069-2025-ELMN**, au plus tard le vendredi 20 juin 2025.